

Association : « Consom'acteurs de la Hoegne »

Charte d'adhésion

Objet

L'association a pour objectif de maintenir et diversifier une agriculture locale dans nos campagnes, de favoriser la consommation de produits de qualité, de réunir des consommateurs responsables et de tisser des liens de confiance et d'échange entre producteurs et consommateurs.

L'association est constituée en association de fait. Elle ne fait aucun bénéfice sur les produits proposés.

Rôle et engagement des membres

Les membres seront les acheteurs des produits proposés mais aussi acteurs et participants à la vie de l'association.

Après 4 semaines d'essai : les membres s'engagent en signant la charte.

Actuellement, il n'y a plus de cotisation d'adhésion. Suivant l'état des finances et les projets de l'association, l'assemblée générale pourrait en décider autrement.

Les candidats-membres reçoivent un « identifiant » et un « sésame » qui leur donne un accès personnel au site de commande : www.sart-lez-spa.be ou GAC Jalhay Sart « Les Consom'acteurs de la Hoegne »

Il est également possible de passer commande sur formulaire-papier en séance pour la ou les semaines suivantes.

Produits proposés

Les produits proposés sont :

des produits maraichers;

des produits laitiers et dérivés (yoghourt, fromages, etc...)

des produits "secs" Oxfam et LiCramignon;

des produits d'épicerie, de droguerie;

de la viande, de la volaille, de la truite,

et d'autres produits ponctuellement en fonction des disponibilités des producteurs locaux

Les produits sont proposés à la vente via l'intermédiaire du responsable « produit ».

Le comité décide de la gamme de produits à proposer et veille à rester en adéquation avec les objectifs de l'association.

Les produits locaux et de qualité seront favorisés.

Les labels bio et/ou commerce équitable sont des « plus » mais ne sont pas obligatoires pour être repris dans les produits proposés.

Fonctionnement pratique

Le responsable produit annonce chaque semaine aux membres le moment auquel les listes de produits sont accessibles sur le site (le samedi avant midi) « GAC Jalhay Sart » ; les commandes doivent être remplies pour le lundi 22h. (plus tard, le site n'est plus accessible)
Les commandes peuvent se faire manuellement également en séance.
Chaque membre est invité, selon ses disponibilités, à prendre en charge une partie de l'organisation : trajet, ouverture, rangement, travail administratif ou de contact, etc...

Le paiement de la commande

Le paiement de la commande se fait à l'enlèvement en espèces auprès du responsable trésorier ou dans les 48h sur le compte de l'association (BE 068-8905269-17 Gac jalhay Sart)

Calendrier

La distribution a lieu chaque semaine, le vendredi entre 18h30 et 19h30

Lieu

Il est actuellement à la Salle Paroissiale derrière l'Eglise de Jalhay.
Les membres de l'entité de Sart et environs s'organisent entre eux pour la distribution de leurs commandes; de même pour des membres habitant Verviers.

Financement

Sur chaque commande un montant fixe de 1€ sera prélevé. (à partir d'un achat de 10€ env)
L'argent ainsi perçu servira à couvrir les frais de fonctionnement et d'éventuels projets.
Les comptes détaillés seront présentés chaque début d'année à tous les membres.
Les bénéfices éventuels de l'association seront affectés par décision de la majorité des associés présents en assemblée générale
Un compte est ouvert au nom de l'association : 068-8905269-17
Deux personnes ont pouvoir de signature sur le compte : Georges Seynaeve et Etienne Franssen.

Le trésorier peut seul assurer la gestion courante, dépôt et retrait de fonds jusqu'à concurrence de 500 €. Au-dessus de ce montant la signature d'une deuxième personne est requise.

Gestion

La gestion courante de l'association sera assurée par un comité de minimum 5 personnes :

coordinateur : André Belboom andre@gac-jalhay-sart.be (0494579465)
responsable producteurs : Danielle Winners : danielle@gac-jalhay-sart.be
(0476257527)
trésorier : Etienne Franssen : etienne@gac-jalhay-sart.be (0495518298)
responsable distribution : Eva Franssen eva@gac-jalhay-sart.be (0499248363)

responsable publicité, activités annexes : Eva Franssen
responsable site : Jean Lycoops : jean@gac-jalhay-sart.be (0485683937)
comptable : Georges Seynaeve : georges@gac-jalhay-sart.be (0475614619)

Chaque responsable s'entourera d'une équipe en fonction des tâches à accomplir.
Le comité se réunira régulièrement et prendra les décisions qui engagent l'association.
Toute décision ne relevant pas de la gestion courante (c'est-à-dire au-delà du montant de 500€) sera soumise à l'approbation de tous les membres, la décision sera prise à la majorité simple, sur base d'une famille, une voix.

Tâches associées à chaque responsable

À chaque responsabilité est associée une série de tâches, le responsable doit veiller à l'exécution des tâches qui sont sous sa responsabilité soit en les accomplissant lui-même mais de préférence en sollicitant les membres de l'association.

Coordination : André Belboom

- **Responsables producteurs : André Belboom, Jean Lycoops, Danielle Winners**

- Avoir les contacts avec les producteurs pour les achats
- Diffuser le formulaire de la semaine aux membres
- Centraliser les bulletins de commandes
- Transmettre les commandes aux producteurs
- Mettre à jour les bulletins de commande

- **Responsables trésorerie : Etienne Franssen et Georges Seynaeve**

- Gérer la caisse et le compte
- Payer les producteurs
- Encaisser les commandes
- Assurer la gestion hebdomadaire des finances
- Etablir les comptes annuels

- **Responsable publicité, organisation d'activités annexes : Eva Franssen, Danielle Winners, Jean Lycoops**

- Fabrication de produits d'entretien, de produits cosmétiques,
- Pressage de pommes
- Atelier "Choucroute"
- Conférence sur la permaculture, les SEL, les semences

- Plantation et entretien "Petits fruitiers"
- Dégustation de vins locaux et/ou bio
- Visite de producteurs, d'autres Gac
- Etc...

- **Responsable distribution : Eva Franssen**

- Organiser le planning de répartition des tâches pour le jour de la distribution des produits

Responsables : ouverture – fermeture des locaux: Etienne et Eva Franssen

Contact :

André Belboom : andre@gac-jalhay-sart.be 0494579465

Eva Franssen : eva@gac-jalhay-sart.be 0499248363

Cette charte a été établie le 24 mai 2010 et révisée en assemblée générale, le 9/12/2010, le 9.03.2011, le 19.04.2012, le 29.04.2013 et le 25.02.2016

Adhésion

Nom et prénom :

J'adhère aux objectifs de l'association « Consom'acteurs de la Hoëgne » et décide d'en devenir membre.

Date

Signature